

– Cahier des charges V1.4 –

## Cahier des charges pour la consultation n°RFQ-2402 : Contractualisation de services de Flexibilités Locales

### Résumé

Ce document constitue le cahier des charges de la consultation n° RFQ-2402 définissant les éléments techniques attendus des Acteurs de Flexibilités Locales pour répondre au besoin exprimé par Enedis dans le cadre de son utilisation des Flexibilités Locales

<b>1 — Objet du Cahier des Charges – Documents de référence .....</b>	<b>3</b>
<b>2 — Caractéristiques des produits de Flexibilités Locales attendus .....</b>	<b>3</b>
2.1. Localisation du service - Périmètre de Flexibilité.....	3
2.2. Activation du service par Enedis .....	3
2.3. Caractéristiques technico-économiques supplémentaires.....	4
<b>3 — Produits attendus pour les lots.....</b>	<b>5</b>
Lot n°1 - Beauchamps 1.....	5
Lot n°2 - Beauchamps 2 .....	6
Lot n°3 - Beauchamps 3.....	7
Lot n°4 - Rion-des-Landes.....	8

## 1 — Objet du Cahier des Charges – Documents de référence

Le présent cahier des charges décrit le(s) produit(s) de flexibilité attendu(s) par Enedis dans le cadre de la Consultation n°RFO-2402. Les critères d'attribution du marché sont précisés au sein du Règlement de Consultation. Chaque lot correspond à une zone géographique et une typologie de Marché. L'attribution des Lots se fera de façon indépendante.

Tous les mots ou groupes de mots utilisés dans le présent cahier des charges ayant leur première lettre en majuscule ont la signification qui leur est donnée dans les textes suivants :

- Le Règlement de Consultation
- Le Marché de Flexibilités Locales sans réservation de capacité (ci-après le Marché) joint au dossier de consultation.

## 2 — Caractéristiques des produits de Flexibilités Locales attendus

L'engagement contractuel du Titulaire du Marché consiste, pour la Période de Besoin définie pour chaque lot, à fournir un service de flexibilité locale, respectant les caractéristiques techniques définies dans le présent cahier des charges et les conditions définies dans le Marché.

### 2.1. Localisation du service - Périmètre de Flexibilité

Pour contribuer au service attendu, les sites doivent être raccordés sur des parties délimitées du réseau de distribution. Enedis met à disposition un outil permettant de vérifier l'éligibilité des Sites pour chacun des Lots de cette Consultation à l'adresse suivante : <https://flexibilites-enedis.fr>

- Pour les sites déjà raccordés au moment de la Consultation, seuls les Sites déclarés éligibles dans l'outil mis à disposition par Enedis pourront être intégrés dans le Périmètre de Flexibilité du Titulaire du Marché de Flexibilités Locales.
- Pour les Sites en cours de raccordement ou raccordés après le lancement de la Consultation, le Titulaire se rapprochera d'Enedis pour vérifier l'éligibilité de ces Sites et la possibilité de les ajouter à son Périmètre de Flexibilité.

Les Sites devront respecter les conditions et modalités prévues par leur convention de raccordement, convention d'exploitation et Contrat d'Accès au Réseau

### 2.2. Activation du service par Enedis

Il n'y a aucun engagement de la part d'Enedis ni sur l'activation effective du Service proposé par le Titulaire ni sur les volumes activés.

Selon les besoins de l'exploitation du réseau, Enedis pourra solliciter, au travers d'un Ordre d'Activation, le Titulaire du Marché de flexibilités locales sans réservation de capacité pour activer l'un des produits. Le Titulaire s'engage à répondre aux Ordres d'Activation reçus d'Enedis.

Enedis laisse un délai de 15 minutes au Titulaire pour accuser réception de l'Ordre d'Activation et renvoyer son accord le cas échéant.

Le Titulaire a la possibilité de refuser un Ordre d'Activation émis par Enedis dans le cadre du Marché sans réservation de capacité. Dans ce cas, le refus n'entraîne pas de pénalité.

En cas de réponse positive à un Ordre d'Activation émis par Enedis, le Titulaire s'engage à fournir le Service décrit et indiqué dans l'Ordre d'Activation. L'Ordre d'Activation envoyé par Enedis sera considéré comme engageant dès acceptation de l'Ordre d'Activation par le Titulaire du Marché.

### 2.3. Caractéristiques technico-économiques supplémentaires

Certains paramètres ne sont pas des prérequis pour participer aux Offres mais seront utilisés en temps réel par les équipes d'Enedis pour déterminer les produits à activer.

À ce titre, les offres des acteurs peuvent contenir des paramètres techniques plus performants que ceux prescrits définis dans le présent cahier des charges :

- La Puissance de l'Offre, dès lors que cette Puissance est supérieure ou égale à la puissance prescrite
- Le Délai de Mobilisation de l'Offre dès lors que ce Délai est inférieur ou égal à au délai prescrit
- La Durée d'Activation de l'Offre dès lors que cette Durée est supérieure ou égale à la durée prescrite

Dans ce cas, le Titulaire s'engagera sur ces paramètres plus performants qui seront précisés dans le Marché. Les activations demandées au Titulaire par Enedis seront des activations à la Puissance et sur la Durée d'activation spécifiées dans le Marché.

### 3 — Produits attendus pour les lots

#### Lot n°1 - Beauchamps 1

Lot - Désignation	Lot n°1 - Beauchamps 1
Durée du contrat	3 ans
Type de Marché	Marché sans réservation de capacité
Direction Régionale Enedis	DR Picardie
Éligibilité des sites	L'éligibilité de chaque site est à vérifier sur le site <a href="https://flexibilites-enedis.fr">https://flexibilites-enedis.fr</a>
Mois de disponibilité	Tous
Jours de disponibilité	Tous
Plage horaire de disponibilité	0h à 24h
Sens du service	Baisse, c'est-à-dire une moins forte injection ou un plus fort soutirage
Puissance minimale du service (un service d'une puissance supérieure peut être proposé)	0,5 MW
Durée minimale d'activation (un service d'une durée supérieure peut être proposé)	30 minutes
Délai maximal d'accusé de réception des ordres d'activation émis par Enedis	15 minutes
Délai de mobilisation de l'offre maximal (un service d'un délai de mobilisation inférieur peut être proposé)	10 minutes
Délai de neutralisation entre deux activations	0 min (Pour un Marché sans réservation de capacité, aucun engagement d'être en capacité de répondre à des sollicitations successives n'est attendu de l'acteur)
Probabilité d'occurrence indicative	Tous les jours de la période de besoin

Lot n°2 - Beauchamps 2

<b>Lot - Désignation</b>	Lot n°2 - Beauchamps 2
<b>Durée du contrat</b>	3 ans
<b>Type de Marché</b>	Marché sans réservation de capacité
<b>Direction Régionale Enedis</b>	DR Picardie
<b>Éligibilité des sites</b>	L'éligibilité de chaque site est à vérifier sur le site <a href="https://flexibilites-enedis.fr">https://flexibilites-enedis.fr</a>
<b>Mois de disponibilité</b>	Tous
<b>Jours de disponibilité</b>	Tous
<b>Plage horaire de disponibilité</b>	0h à 24h
<b>Sens du service</b>	Baisse, c'est-à-dire une moins forte injection ou un plus fort soutirage
<b>Puissance minimale du service</b> (un service d'une puissance supérieure peut être proposé)	0,5 MW
<b>Durée minimale d'activation</b> (un service d'une durée supérieure peut être proposé)	30 minutes
<b>Délai maximal d'accusé de réception des ordres d'activation émis par Enedis</b>	15 minutes
<b>Délai de mobilisation de l'offre maximal</b> (un service d'un délai de mobilisation inférieur peut être proposé)	10 minutes
<b>Délai de neutralisation entre deux activations</b>	0 min (Pour un Marché sans réservation de capacité, aucun engagement d'être en capacité de répondre à des sollicitations successives n'est attendu de l'acteur)
<b>Probabilité d'occurrence indicative</b>	Tous les jours de la période de besoin

Lot n°3 - Beauchamps 3

<b>Lot - Désignation</b>	Lot n°3 - Beauchamps 3
<b>Durée du contrat</b>	3 ans
<b>Type de Marché</b>	Marché sans réservation de capacité
<b>Direction Régionale Enedis</b>	DR Picardie
<b>Éligibilité des sites</b>	L'éligibilité de chaque site est à vérifier sur le site <a href="https://flexibilites-enedis.fr">https://flexibilites-enedis.fr</a>
<b>Mois de disponibilité</b>	Tous
<b>Jours de disponibilité</b>	Tous
<b>Plage horaire de disponibilité</b>	0h à 24h
<b>Sens du service</b>	Baisse, c'est-à-dire une moins forte injection ou un plus fort soutirage
<b>Puissance minimale du service</b> (un service d'une puissance supérieure peut être proposé)	0,5 MW
<b>Durée minimale d'activation</b> (un service d'une durée supérieure peut être proposé)	30 minutes
<b>Délai maximal d'accusé de réception des ordres d'activation émis par Enedis</b>	15 minutes
<b>Délai de mobilisation de l'offre maximal</b> (un service d'un délai de mobilisation inférieur peut être proposé)	10 minutes
<b>Délai de neutralisation entre deux activations</b>	0 min (Pour un Marché sans réservation de capacité, aucun engagement d'être en capacité de répondre à des sollicitations successives n'est attendu de l'acteur)
<b>Probabilité d'occurrence indicative</b>	Tous les jours de la période de besoin

Lot n°4 – Rion-des-Landes

<b>Lot - Désignation</b>	Lot n°4 – Rion-des-Landes
<b>Durée du contrat</b>	3 ans
<b>Type de Marché</b>	Marché sans réservation de capacité
<b>Direction Régionale Enedis</b>	DR Pyrénées-Landes
<b>Éligibilité des sites</b>	L'éligibilité de chaque site est à vérifier sur le site <a href="https://flexibilites-enedis.fr">https://flexibilites-enedis.fr</a>
<b>Mois de disponibilité</b>	Avril à Octobre
<b>Jours de disponibilité</b>	Tous
<b>Plage horaire de disponibilité</b>	09h à 19h00
<b>Sens du service</b>	Baisse, c'est-à-dire une moins forte injection ou un plus fort soutirage
<b>Puissance minimale du service</b> (un service d'une puissance supérieure peut être proposé)	0,5 MW
<b>Durée minimale d'activation</b> (un service d'une durée supérieure peut être proposé)	30 minutes
<b>Délai maximal d'accusé de réception des ordres d'activation émis par Enedis</b>	15 minutes
<b>Délai de mobilisation de l'offre maximal</b> (un service d'un délai de mobilisation inférieur peut être proposé)	10 minutes
<b>Délai de neutralisation entre deux activations</b>	0 min (Pour un Marché sans réservation de capacité, aucun engagement d'être en capacité de répondre à des sollicitations successives n'est attendu de l'acteur)
<b>Probabilité d'occurrence indicative</b>	Tous les jours de la période de besoin